

Viens fêter l'arrivée des vacances avec nous au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher. L'OTJ St-Méthode t'invite à venir participer en grand nombre à cette belle soirée!

On vous propose dès 17h00 Multi-Sons avec Normand et Sylvette qui seront présents pour débuter le 5 à 7. Par la suite, le chansonnier Charles-Antoine Quirion prendra la relève pour vous donner tout un spectacle. Durant la soirée, deux gros cadeaux seront tirés parmi toutes les personnes présentes. Les enfants et les adultes auront la chance de gagner un prix. Une raison de plus pour venir festoyer avec nous en famille! Boissons, liqueurs, slush, hot dogs, chips et encore plus vous seront offerts. On vous attend en grand nombre dès 17h00. Suivez notre page Facebook OTJ St-Méthode pour connaître tous les détails de l'événement. Sur ce, on se voit le 20 juillet!

RÉSIDENTS SAISONNIERS, RESTEZ BRANCHÉS SUR LA VIE À ADSTOCK

ABONNEZ-VOUS À L'ARRIVAGE D'ADSTOCK PAR COURRIEL C'EST GRATUIT!

Depuis quelques années déjà, L'Arrivage est distribué mensuellement par Internet. Cet abonnement permet notamment aux résidents temporaires et aux amis d'Adstock de rester branchés sur la vie de notre communauté. De plus, à l'occasion, notre liste permet de fournir une information importante qui n'était pas disponible au moment de mettre sous presse.

Soyez des nôtres, assurez-vous de recevoir toute notre information, demandez d'être ajouté sur notre liste d'envoi en envoyant votre adresse courriel à : samsonsadl@sympatico.ca.

RENAISSANCE DE LA PLAGE AU PARC NATIO-NAL DE FRONTENAC

MÉLANIE PAGEAU

Le parc national de Frontenac est heureux d'annoncer la réouverture de la plage du secteur Saint-Daniel qui sera à nouveau accessible à la baignade à partir du 7 juillet. Pour la population locale et les visiteurs, la renaissance de cette oasis de fraîcheur en bordure du Grand lac Saint-François sera l'occasion de profiter du beau temps en famille et entre amis.



Découvrez également les nouveaux aménagements récréatifs de ce secteur : aire de jeux pour les enfants, volley-ball sur sable, nouvelles tables à pique-nique et ajout de barbecues au charbon de bois. Outre la baignade, on retrouve sur place un centre de location d'embarcations telles que : canot, kayak récréatif, surf à pagaie (Stand Up Paddle – SUP) et pédalo ainsi que le départ d'une magnifique piste cyclable de 8 km aménagée en bordure du lac.

TARIFICATION D'ACCÈS*

	Adulte (18 ans et plus)	Enfant (17 ans et moins)
Accès quotidien	8,60 \$ / Jour	Gratuit
Carte parc annuelle Parc national de FRONTENAC	43,00 \$ / An	Gratuit
Carte réseau Tous les parcs du réseau SÉPAQ	77,75 \$ / An	Gratuit

*Aucun frais de stationnement ne s'appliquent pour la plage du parc national de Frontenac Pour séjourner dans ce parc situé à cheval sur les régions des Cantons-de-l'Est et de Chaudière-Appalaches, on peut choisir entre 8 chalets rénovés sur le bord de l'eau, plus de 200 emplacements de camping, dont 18 de prêt-à-camper et 28 emplacements de canot-camping. Le parc dispose également d'un espace VR en plus des emplacements déjà aménagés pour accueillir les véhicules récréatifs. Info: https://www.sepaq.com/pg/fro/

PARC FRONTENAC

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE À 30 \$



Comme l'an passé, la Municipalité d'Adstock renouvelle son partenariat avec le



parc national de Frontenac pour offrir la carte d'accès annuelle au parc au coût de 30 \$ pour les contribuables de la municipalité. Cette action est identifiée dans le plan

d'action de la Politique des familles et des aînés. Pour bénéficier du rabais, les citoyens d'Adstock devront démontrer leur preuve de résidence ou de propriété sur le territoire. De ce fait, veuillez présenter un des documents suivants : permis de conduire, compte de taxes ou autres documents attestant la preuve de résidence. Info : 418 486-2300 poste 221.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APEL-DU-HUIT et de L'ARLH

9H30, LE 1^{ER} JUILLET 2018 AU CENTRE DES LOISIRS STE-ANNE-DU-LAC

En plus des éléments d'usage relativement aux rapports et aux plans d'action,



L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST ADSTOCK GON 150 TÉL.: 418 422-2272 lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES FRANCINE MARCOUX LINDA ROY

RÉDACTEUR EN CHEF:

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT 418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGAI FMENT I E FÉMININ

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT EXTÉRIEUR PAR LA POSTE : 20\$





Culture et Communications

Québec

des informations seront données sur les plantes aquatiques et terrestres envahissantes, la descente de bateaux, les bouées, la gestion du barrage et la fusion avec L'ARLH. Au plaisir de vous rencontrer!

Guy Chateauneuf, président

DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX (DDD)

Les éboueurs n'étant pas autorisés à cueillir les déchets domestiques dangereux, il est de la responsabilité de chacun d'en disposer d'une manière écologique.

Pour ce faire, tous les citoyens ont accès, à l'année, à un conteneur spécialement conçu et adapté pour recevoir les déchets domestiques dangereux tels que les huiles usagées et les filtres, les peintures, les batteries d'automobiles et les solvants, et ce, tout à fait gratuitement. Celui-ci est installé en permanence au site d'enfouissement sanitaire situé en face de l'Hôtel-Motel Balmoral. Vous pouvez également disposer de vos déchets domestiques dangereux dans les quincailleries qui vendent ces produits et

dans vos Ecocentres.

Tous les produits ainsi récupérés sont alors acheminés à des entreprises spécialisées dans la récupération et ce, afin d'éviter de contaminer le sol et les nappes d'eau. Il faut cependant préciser que les cartouches d'armes à feu et les explosifs ne sont pas admis.



La Ville de Thetford Mines et la MRC des Appalaches ont uni leurs efforts afin d'offrir à la population et aux visiteurs, de même qu'aux promoteurs et congressistes, une plateforme unique répertoriant l'ensemble de l'offre événementielle de la région de Thetford, soit le : quoifaireregionthetford.com.

Vous y trouverez des activités culturelles et sportives, notamment les festivals et fêtes de tous genres, les expositions, les spectacles et les parties sportives qui se déroulent dans les 19 municipalités. En plus d'être disponible gratuitement, ce nouvel outil aura certainement un grand impact pour les promoteurs qui verront leur visibilité augmentée. Il permettra également aux coordonnateurs d'assurer un meilleur suivi de l'offre événementielle tout au long de l'année. Pour accéder au formulaire d'inscription d'un événement et pour prendre connaissance des critères d'admissibilité, consultez-le : quoifaireregionthetford.com

GALA RECONNAISSANCE 2018 ARTISTES RECHERCHÉS I

Le comité du gala souhaite présenter les artistes de la Municipalité d'Adstock [peinture, sculpture, photographie, arts visuels...] lors d'une exposition qui sera tenue avant le gala, soit à compter de 16h00, le 17 octobre prochain. Certains artistes se sont déjà manifestés, mais il y a de la place pour tous nos artistes! Soyez des nôtres, inscrivez-vous auprès du service des loisirs (418 422-2135 option 6) dès maintenant.













TÉLÉVISION

Qualité et fiabilité au meilleur prix

819 751-0125 • 1 800 580-0125 www.quebecinternet.net















Les prix sont sujets à changement sans préevis. Les prix annoncés incluent le rabais pour facturation électronique et de paiement pré-autorisé. Contactez-nous pour plus d'informations.



Rendez-vous Municipal

L'été est enfin arrivé!

Après une dure année, je tenterai de mettre à profit ce que je donne comme conseil, c'est-à-dire prendre des vacances et re-

> charger les batteries. Depuis que je suis à la barre de la municipalité, cette dernière année fut la plus ardue pour différentes raisons : retard dans les travaux prévus, plusieurs imprévus, important roulement

de personnel, d'intenses démarches pour la réalisation de différents projets...

Cela porte des fruits, certes, après plusieurs efforts, nous pouvons dire que nous avons contribué à améliorer le pôle industriel et commercial de Saint-Méthode (nous avons préparé quelques terrains pour le futur). Notre partenariat avec la MRC des Appalaches et le Comité agroalimentaire permet de développer un pôle agroalimentaire à Sacré-Cœur-de-Marie (des paniers de légumes biologiques seront disponibles). Et actuellement, nous travaillons avec la région pour assurer la pérennité et la mise en valeur du pôle récréotouristique du Mont Adstock à Saint-Daniel (un projet structurant sur lequel nous ferons le point bientôt).

Toute l'équipe y met du sien et nous vous remercions de votre compréhension car les choses ne vont pas toujours comme on voudrait ni à la vitesse dont on souhaiterait. Cet été en sera un de consolidation et d'entretien. Les chantiers amorcés l'an dernier seront la priorité mais quelques travaux d'entretien sont prévus dans nos chemins. Sachez que plusieurs demandes d'associations riveraines ont été adressées au conseil et seront tenues en compte mais il faut comprendre qu'elles ne peuvent être traitées en même temps. Un plan d'ensemble sera déposé avec un échéancier au cours de l'automne. Nous ferons aussi le bilan des travaux au lac Jolicoeur et à Sainte-Anne-du-Lac pour informer les propriétaires.

En vous remerciant de l'appui que vous nous manifestez, profitez aussi de vos vacances. Nous nous verrons peut-être aux activités organisées par notre service des loisirs comme le spectacle sur les perrons d'église et au Centre des loisirs de Ste-Anne-du-Lac. Consultez notre programmation et celle des comités des loisirs, pour en savoir plus!

Bonnes vacances!

LE SERVICE DE L'URBANISME

Directeur: monsieur Jérôme Grondin

Tâche : gestion du service, de la réglementation et de la planification de l'aménagement du territoire.

BÂTIMENT

MADAME JESSIE JACQUES

TECHNICIENNE EN BÂTI-MENT ET EN EAUX USÉES

Principales tâches

- Émission de permis (construction, rénovation de bâtiments, etc.)
- Application des règlements en matière d'urbanisme
- Inspection du territoire
- Volet eaux usées, opération des étangs aérés

418 422-2135 poste 25

batiment@municipaliteadstock.qc.ca

ENVIRONNEMENT

MADAME JACINTHE BÉLANGER

TECHNICIENNE EN ENVIRONNEMENT

Principales tâches

- Émission de permis (abattage d'arbres, remaniement des sols)
- Application des règlements en matière d'environnement et de nuisances
- Inspection du territoire
- Gestion de la vidange des installations septiques

418 422-2135 poste 26

environnement@municipaliteadstock.qc.ca

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LE VENDREDI EN APRÈS-MIDI

[À l'exception du service d'urbanisme et de l'environnement]

LE BUREAU MUNICIPAL ET LE SERVICE D'URBANISME SERONT FERMÉS PENDANT LES VACANCES DES EMPLOYÉS DU 23 JUILLET 2018 AU 5 AOÛT 2018 INCLUSIVEMENT, DE RETOUR LE 6 AOÛT.



assurancia

GROUPE TARDIF



₩WW.ASSURANCIAGT.COM

ADSTOCK 418 422-2244 THETFORD MINES 418 338-5126

418 338-5126 Cabinet de courtage de services financiers

ASSURANCE AGRICOLE

- bâtiments de ferme et leurs équipements
- instruments agricoles automoteurs et non-automoteurs
- animaux
- produits de ferme
- pertes d'exploitation
- bris des machines

ASSURANCE AUTOMOBILE

pour producteurs agricoles

ASSURANCE RÉSIDENTIELLE

habitation

RESPONSABILITÉ CIVILE

- personnelle et agricole
- activités connexes: travaux rémunérés
- lait contaminé
- assurance complémentaire et excédentaire
- dommage par pollution

Chez Assurancia Groupe Tardif, nous sommes LES SPÉCIALISTES en assurances agricoles. Nous représentons plusieurs compagnies en assurances agricoles, contactez-nous!

JUSTIN LESSARD NADEAU f LOISIRS MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK 418 422-2135 poste 6 j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca

COMPLEXE SPORTIF

FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ. N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.



LOCATION DE CHAPITEAU

Il est maintenant possible pour les organismes, citoyens et entreprises de la municipalité de louer nos chapiteaux d'une dimension de 20' X 40' pour vos activités estivales. Les formulaires à remplir sont disponibles auprès de monsieur Justin Lessard Nadeau. Pour information, vous pouvez communiquer avec le service des loisirs au 418 422-2135 option 6.



Pensées estivales

La protection de l'écosystème d'un lac, la qualité de vie, de même que les loisirs qui y sont pratiqués passent par une attitude de respect envers l'environnement et de respect mutuel entre tous ceux qui utilisent ces espaces fragiles. Il est de la responsabilité des plaisanciers de faire preuve de civisme et de respecter une distance appropriée des berges nour éviter l'érosion!

Notre liberté s'arrête là où commence celle des autres.

Bon été!

CONFÉRENCE SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE INTENSIVE

MEGGIE CANUEL-CARON, CHARGÉE DE PROJET



C'est avec fierté que le Comité de développement agroalimentaire des Appalaches (CDAA) s'est associé à monsieur Jean-Martin Fortier de la ferme des Quatre-temps pour offrir une conférence sur l'agriculture biologique intensive le 22 mai dernier.

La conférence de monsieur Fortier a remporté un vif succès et c'est devant un groupe de plus de cent soixante-quinze auditeurs passionnés qu'il a présenté son modèle d'agriculture bio-intensive. Les personnes présentes provenaient de toutes les régions du Québec, de Montmagny à Montréal. La foule était composée autant de jeunes intéressés à s'établir en agriculture que de personnes de tous âges désirant mener un projet répondant à leurs aspirations. L'attraction générée par cette conférence n'est pas sans donner une belle visibilité aux opportunités offertes dans notre région. D'ailleurs madame Meggie Canuel-Caron, chargée de projet pour le CDAA, a profité de l'occasion pour présenter ces diverses opportunités d'établissement dans notre MRC: l'incubateur agroalimentaire, le projet de semences biologiques, le futur centre de transformation et la banque de terre «Arterre» qui sera lancée à l'automne.

Installé dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie dans la municipalité d'Adstock, l'incubateur agroalimentaire des Appalaches veut emprunter le modèle de M. Fortier et répondre aux besoins des aspirants agriculteurs en leur offrant une parcelle, des serres et des équipements pour développer leur projet d'affaires sans prendre de risques les premières années. Les incubés peuvent ainsi expérimenter leur projet d'affaires pendant une durée de trois à cinq ans et s'établir plus formellement par la suite.

Le président du Comité de développement agroalimentaire des Appalaches, monsieur Michel Nadeau souligne que : « L'établissement de petites fermes partout dans notre MRC enrichira autant notre économie, que notre environnement et notre santé. De plus nos villages ont un urgent besoin de redynamiser leur campagne et c'est justement ce que leur apporteront ces nouveaux agriculteurs en venant s'installer ici ».

DEUX JEUNES INCUBÉS ÉTABLIS SUR LA TERRE-ÉCOLE À ADSTOCK

Le Comité de développement agroalimentaire des Appalaches (CDAA) est particulièrement heureux d'accueillir les deux premiers incubés sur sa terre-école à Adstock (secteur Sacré-Cœur-de-Marie). En effet monsieur Olivier Moreau et madame Christine Ayotte ont débuté leur production ce printemps

Monsieur Moreau, originaire de St-Bruno-de-Montarville, a été le premier à s'établir officiellement. Avec son projet en production maraîchère, « Les Jardins de Mathurin », il souhaite produire une variété de légumes biologiques qu'il compte vendre dans les marchés publics et sous forme de panier. Cette formule répondant à l'appellation «Agriculture soutenue par la communauté (ASC) » permet à des in-

dividus et à des familles de s'abonner à des paniers qui leurs sont livrés toutes les semaines. Autant les paniers que les

marchés publics permettent aux consommateurs d'avoir accès à des produits frais, de grande qualité et produit localement. C'est d'ailleurs ce que vise monsieur Moreau dans son plan d'affaires, proposer des aliments de très haute qualité en respect de la nature et de l'écologie, aux

> familles, restaurateurs et boutiques ayant à cœur la saine alimentation par les produits naturels, diversifiés et locaux.

> Madame Christine Ayotte vient tout juste de terminer ses études en technique de production horticole et environnement à l'Institut des technologies agroalimentaires de St-Hyacinthe. Madame Ayotte s'établira sur la terre-école en production de fleurs. Sa ferme florale « Au Pied d'Alouette » est une entreprise agricole qui promeut la culture de

fleurs en plein sol selon des pratiques biologiques et agroécologiques. Il s'agit d'une culture sur petite surface et dont le produit mis en marché sera principalement de la fleur coupée dont une partie sera de la fleur comestible pour les restaurants et une partie séchée pour la vente de tisanes. Madame Ayotte prévoit vendre dans les marchés publics, dans les restaurants et chez les fleuristes.

Le vice-président du Comité de développement agroalimentaire des Appalaches et préfet de la MRC des Appalaches, monsieur Paul Vachon, se dit très heureux de pouvoir accueillir des jeunes de la relève en agriculture dans notre territoire. « La MRC des Appalaches a beaucoup à offrir, de belles terres disponibles et accessibles dans toutes les municipalités de la MRC. L'occupation et la vitalité de notre MRC passe par

l'innovation et la jeunesse et nous sommes très fiers de les accueillir chez nous » de mentionner monsieur Vachon.

UN PROJET NOVATEUR QUI FERA RAYONNER LA RÉGION



Le Comité de développement a groalimentaire des Appal a c h e s (CDAA) est

particulièrement enthousiaste de lancer officiellement son nouveau projet de production de semences biologiques. Ce projet novateur se déroulera sur le site de l'incubateur agroalimentaire dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie de la Municipalité d'Adstock. La production de semences biologiques répond à un besoin des producteurs qui sont de plus en plus nombreux à emprunter cette voie et qui trouve difficilement à s'approvisionner au Québec.

Dès la mise en place de l'incubateur agroalimentaire, le CDAA avait le défi d'arriver à s'autofinancer à moyen terme. Suite à une analyse approfondie, et guidé par les conseils de la chargée de projet, madame Meggie Canuel-Caron, agronome de formation, le CDAA a mis en lumière une production qui permettra d'assurer un revenu et des retombées positives dans le milieu. Pour y arriver, la chargée de projet utilisera une partie de la terre-école pour y développer la production de semences de légumes biologiques adaptées à notre terroir.

La production de semences de légumes est un secteur peu connu qui gagne de plus en plus en popularité à travers le Québec. La demande des consommateurs pour une chaîne de production bioalimentaire, de la semence à l'assiette, de plus en plus locale et respectueuse de l'environnement, place cette production en position avantageuse. Le secteur maraîcher biologique, déjà conscientisé face à ces enjeux, gagnerait une corde à son arc en développant sa capacité à s'autosuffire régionalement en semences. De plus, une fois les semences extraites, plusieurs légumes permettent une utilisation de la chair du fruit, tels que les tomates et les courges. Les légumes déclassés lors de la sélection des lignées de porte-graines ont aussi le potentiel d'être transformés. De cette activité découle aussi une possibilité de faire des partenariats avec les restaurateurs et les

transformateurs pour valoriser ces produits.

L'incubateur à un rôle important à jouer pour ouvrir la voie au développement de ce créneau en expérimentant son potentiel régional et en stimulant l'intérêt pour cette étape du processus bioalimentaire. Grâce à son réseau bien établi, le CDAA pourra assurer le lien entre chacune des étapes afin de diversifier les secteurs agricoles régionaux. Les semences seront vendues aux producteurs maraîchers biologiques de la région et éventuellement à travers le Québec. Actuellement les fermes maraîchères biologiques du Québec achètent à plusieurs grands distributeurs qui sont localisées au Québec mais qui n'offrent pas de semences produites aux Québec. Une petite quantité de semences sera aussi vendue directement dans le milieu, à des particuliers, pour sensibiliser la population aux enjeux liés à ce domaine et créer un engouement collectif autour du projet.

DEUX PARTENAIRES FINANCIERS IMPORTANTS

Un montant de 82 000 \$ a été nécessaire pour lancer ce projet de production de semences biologiques. Ainsi le Fonds de développement des régions et des groupes de Desjardins a contribué une somme de 42 000 \$ et de plus, 40 000 \$ ont été accordés dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Leur contribution a été essentielle et, sans eux, le projet n'aurait pu voir le jour.

Le financement obtenu permettra au CDAA d'acquérir les équipements nécessaires à la production de semences de légumes biologiques, d'adapter le bâtiment de service à cet effet et de faire l'achat d'un système d'irrigation approprié. En effet, l'entreposage des semences et des légumes bisannuels requiert le chauffage hivernal du bâtiment et le fonctionnement de la chambre froide à l'année. Le système d'irrigation doit aussi être adapté pour permettre un arrosage au goutte-à-goutte primordial au séchage des semences au champ. De plus, l'une des deux serres servira exclusivement à la production de semences afin de réussir une production rentable et de qualité.

Le président du Comité, monsieur Michel Nadeau, a tenu à rappeler aux personnes présentes que : « La créativité et l'énergie entrepreneuriale dont ont fait preuve les membres du CDAA et les partenaires financiers ont permis de mettre en place ce projet au profit de la diversification et du développement économique de notre région. Le secteur agroalimentaire est à ce titre un rouage important et le CDAA est fier d'y contribuer grâce à ce nouveau projet ».







LE MONT ADSTOCK ACCESSIBLE À L'ANNÉE

HEIDI BÉDARD, TOURISME RÉGION DE THETFORD

Le Comité Plein Air Adstock, la Municipalité d'Adstock ainsi que la MRC des Appalaches désirent informer la population qu'il est possible de gravir le

Mont Adstock et de se rendre à son sommet via des sentiers pédestres balisées et sécuritaires. De nouveaux aménagements embellissent les sentiers, tout en ajoutant des éléments interprétatifs attrayants.

Auparavant, la montagne s'affichait surtout pour ses activités hivernales. Maintenant, les visiteurs peuvent y accéder à l'année puisque la Municipalité d'Adstock y entretient deux sentiers pédestres totalisant 3,6 km. Ces sentiers, entièrement en forêt, ont été développés en 2002 via un programme du ministère des Ressources naturelles. Plus ou moins laissés à l'abandon par la suite, les sentiers ont été repris en charge par le Comité Plein Air Adstock. L'une des premières actions du comité après sa formation a été de refaire les balises grâce à une aide financière de Desjardins reçue en 2016. Un circuit alternatif du Chemin de St-Jacques, le Compostelle des Appalaches, permet de s'y rendre également. Le maire de la municipalité, Pascal Binet, indique que ces réalisations s'inscrivent directement dans l'orientation du plan stratégique municipal à l'effet de contribuer à développer un pôle récréotouristique au Mont Adstock.

Plus récemment, la MRC des Appalaches et la Municipalité d'Adstock ont investi plus de 25 000 \$ pour installer de nouveaux équipements de signalisation des entrées et d'interprétation du paysage au sommet. Les arches à l'entrée des sentiers ont été faites par un ébéniste de la région. Quant au panorama époustouflant à 360° du sommet, il est maintenant interprété par trois panneaux de lecture du paysage ainsi que par un poteau directionnel qui pointe vers d'autres sites de randonnée pédestre comme le mont Ham, le Grand Morne et les 3 monts de Coleraine.



Un résident de la région de Thetford, Alex Gagné, commente l'état des sentiers : «Je suis un habitué de la montagne. Je préfère monter par les sentiers pédestres, qui sont beaucoup plus difficiles que la Coulée. L'hiver avait fait pas mal de dégât dans les sentiers : plusieurs arbres étaient tombés. Mais ils sont à présent très bien nettoyés. » Madame





venez membre de la page Facebook de Plein air Adstock, ou contactez Tourisme région de

RÉDUISEZ VOS RISQUES DE CONTRACTER LA MALADIE DE LYME

Plusieurs d'entre nous attendent impatiemment l'été. Dès que le soleil brille et que le mercure grimpe, nous souhaitons plus que tout profiter de l'extérieur en compagnie de nos proches. Cependant, passer du temps en plein air risque de nous mettre en contact avec des tiques qui peuvent être porteuses de la maladie de Lyme.

La maladie de Lyme est causée par une morsure de tique à pattes noires infectée, qui se trouve presque partout en Ontario. Lorsque les beaux jours arrivent, il est donc important de prendre des précautions pour réduire les contacts avec les tiques, qu'on soit en randonnée, en camping ou dans le jardin.

Si vous vous trouvez dans une région boisée dans laquelle il y a de hautes herbes, des broussailles ou des milieux humides, les experts de la santé recommandent que vous adoptiez les mesures suivantes pour vous protéger des tiques :

• restez sur les sentiers balisés, dans la mesure du possible;

- portez des manches longues, un pantalon, des chaussettes et des chaussures fermées;
- rentrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes;
- portez des vêtements de couleur claire afin que les tiques soient plus visibles;
- utilisez un insectifuge à base de DEET ou d'icaridine sur les vêtements et la peau exposée;
- examinez soigneusement votre corps pour détecter la présence de tiques aprèz avoir été à l'extérieur; l'enlèvement rapide des tiques peut contribuer à prévenir une infection.

Les tiques sont opportunistes et peuvent s'agripper à vos animaux de compagnie, ce qui risque de mettre votre famille à risque d'attraper la maladie. Vérifiez quotidiennement la présence de tiques sur vos animaux domestique et demandez à votre vétérinaire comment les protéger.

Lorsqu'elle n'est pas traitée, la maladie de Lyme peut entraîner de graves problèmes de santé. Une infection peut entraîner de l'arthrite récurrente, des problèmes neurologiques, de l'engourdissement et de la paralysie. Si vous présentez des symptômes comme une éruption cutanée,

> des maux de tête, de la fièvre, des douleurs musculaires ou articulaires après une morsure de tique, consultez un professionnel de la santé sans tarder.

> Lorsqu'ils sont diagnostiqués rapidement, la plupart des cas de la maladie de Lyme peuvent être traités efficacement avec des antibiotiques. Apprenez comment vous protéger en communiquant avec votre fournisseur de soins de santé ou votre bureau de santé publique local, et en consultant ontario.ca/maladiedelyme.

Source: www.leditionnouvelles.com







LINDA

ROY

CHRONIQUES MENSUELLES

BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00 Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00

Téléphone : 418 422-2131

Courriel: bibliothequedelavenir@gmail.com

LE BONHEUR DES AUTRES – tome 3 – La ronde des prétendants (série) Richard Gougeon

L'auteur use ici de son exceptionnel talent de raconteur pour nous faire découvrir le destin d'une famille québécoise cherchant à réaliser ses aspirations au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Après des années d'attente, Mélina retrouve enfin Médard, son amoureux blessé, qui est de retour de la guerre. Désirant plaire à Médard et Barthélémy, elle rend l'affrontement inévitable entre ses deux prétendants. Angélina fait la connaissance de l'étrange famille de son polonais et Bénédicte suit un cours de coiffure.

LE BONHEUR EST PASSÉ PAR ICI – tome 4 - (série) Francine Ruel

Comédienne, animatrice, auteure et enseignante, Francine Ruel a écrit pour la télévision, le théâtre, la chanson et le cinéma et a publié quinze ouvrages.

Quinze ans après la fin de **Bonheur, es-tu là ?**, on retrouve avec plaisir Olivia et son monde. Qui a dit qu'on ne pouvait être heureux plus d'une fois ? Un roman rempli d'émotion, d'humour et de tendresse pour couronner en beauté la saga du bonheur.

LIRE, UN CADEAU POUR LA VIE

La MRC des Appalaches et la TVCRA ont réalisé deux capsules éducatives sur les bienfaits de la lecture dans le cadre du projet Lire, un cadeau pour la vie! L'auteure-jeunesse Sylvie Khandjian explique l'importance de lire en famille et d'initier les enfants à la lecture très tôt dans leur vie. Les bienfaits de la lecture sur le développement de l'enfant et la création du lien d'attachement avec les parents sont innombrables.

Voici les liens Facebook pour visualiser les deux capsules.

https://www.facebook.com/RegionThetford videos/10156365457598679/

https://www.facebook.com/RegionThetford/videos/10156385245413679/

Les deux capsules sont aussi disponibles sur YouTube (TVCRA) au http://bit.ly/CapsuleLectureTVCRA

Les 23 trousses de lecture sont disponibles à la Bibliothèque de l'Avenir. **En décembre prochain, nous ferons un tirage de livres** pour les jeunes qui auront emprunté les trousses de lecture au cours de l'année. Venez emprunter vos trousses!



CINO CONSEILS POLIR FACILITER L'APPLICATION DE L'ÉCRAN SOLAIRE

Cet été, profitez du soleil et des activités de plein air en toute sécurité grâce à ces quelques astuces toutes simples pour veiller à ce que toute votre famille utilise un écran solaire et l'applique correctement.

Enduisez-vous d'écran solaire chaque jour. Les rayons UVA sont présents douze mois par année, peu importe la météo, et une exposition prolongée à ceux-ci peut causer des dommages cutanés et le cancer de la peau. De plus, les rayons UVA peuvent traverser le verre et les nuages. Assurez-vous de vous enduire d'écran solaire tous les jours, sans exception, pour bien protéger votre peau contre les rayons nocifs du soleil, même par temps couvert

Surveillez l'indice UV. Vérifiez chaque jour l'indice UV et prenez des moyens supplémentaires pour vous protéger du soleil quand cet indice est supérieur à 3.

Utilisez la bonne quantité d'écran solaire. Appliquez une quantité d'écran solaire de la grosseur d'une balle de golf (environ 30 ml ou 2 c. à soupe). Cette quantité devrait suffire pour vous couvrir de la tête aux pieds.

Appliquez l'écran avant de sortir à l'extérieur. Appliquez l'écran 15 minutes avant l'exposition au soleil afin de bien protéger votre peau dès le départ. N'oubliez pas de porter des vêtements protecteurs et d'emporter un chapeau et des lunettes fumées avec vous.

Rappelez-vous la règle des deux heures. Réappliquez de l'écran solaire toutes les deux heures et aussitôt après la baignade, une forte transpiration ou le séchage à la serviette. L'écran solaire à FPS 50+ pour enfants en vaporisateur se glisse facilement dans le sac de plage pour les applications en cours de route. Si vous utilisez un écran en vaporisateur, vaporisez d'abord le produit directement dans vos mains, puis appliquez-le sur votre corps en frottant. N'oubliez pas de rechercher l'ombre si vous comptez passer plusieurs heures à l'extérieur.



ENVIRONNEMENT

Le mois dernier, la Municipalité appuyait par résolution, la demande des associations riveraines demandant l'intervention du gouvernement du Québec à mettre sur pied dès 2018, un programme national de gestion du myriophylle à épi en consultation avec les associations et les organismes de protection des lacs et des cours d'eau, les chercheurs et les représentants du milieu municipal.

Au cours des dernières décennies, cette plante exotique envahissante, qui se caractérise par une vitesse de croissance effrénée, a envahi plus de 188 lacs et de nombreuses rivières du Québec en plus d'être présente dans le fleuve St-Laurent. Le myriophylle à épi n'est pas la seule espèce faisant partie des plantes aquatiques envahissantes. La moule zébrée, la moule quagga, l'écrevisse à taches rouges, le cladocère épineux et la puce d'eau en hameçon en font aussi partie. Ces espèces aquatiques envahissantes sont introduites dans un milieu qui, à l'origine, n'est pas leur milieu naturel, c'est-à-dire qu'elles sont hors de leur aire de distribution naturelle. C'est le cas de l'écrevisse à taches rouges. D'autres peuvent provenir d'un autre continent, comme par exemple une espèce provenant de l'Asie et introduite en Amérique du nord comme la moule zébrée. Ces espèces sont introduites de façon accidentelle ou intentionnelle par le biais de différentes activités humaines.

Les Grands Lacs et le fleuve St-Laurent sont les points d'entrée principaux des espèces aquatiques envahissantes au Québec. Plus de 183 espèces provenant de différentes régions du globe ont élues domicile dans les Grands Lacs! Les espèces aquatiques envahissantes entrent dans les Grands Lacs et le fleuve St-Laurent par quatre principaux vecteurs : les eaux de ballast des transporteurs maritimes, les canaux de circulation artificiels, le commerce d'organismes vivants et les activités récréatives liées à l'eau (plaisance, pêche, chasse, etc.) Une fois établies dans ce milieu, elles se propagent dans les eaux intérieures telles que les rivières, les lacs, les ruisseaux, les étangs... La propagation se fait via plusieurs voies dont : les plaisanciers (bateaux, chaloupes, canots, kayaks, moto marines...), les pêcheurs et les chasseurs (bateaux, équipements de pêche et de chasse, sceaux d'appâts...), les jardins d'eau, les hydravions et les plongeurs.

Elles sont donc menaçantes, nuisibles et causent d'énormes dommages, tant environnementaux qu'économiques. Les principaux dommages que causent ces plantes sont : obstruction des prises d'eau potable et diminution de la valeur de votre propriété riveraine, bris sur les embarcations, les moteurs ainsi que sur l'équipement de pêche et de chasse, rétrécissement des voies de navigation et diminution de l'usage des plans d'eau par les usagers, réduction du nombre et de la diversité des poissons

pour la pêche sportive, le vieillissement prématuré des plans d'eau touchés, la dégradation de la beauté naturelle de nos plans d'eau, la réduction des populations indigènes de plantes, écrevisses, poissons, oiseaux et la diminution de la biodiversité.

Vous comprendrez donc l'importance et la responsabilité de chacun d'apporter une attention particulière à ce fléau afin de protéger nos plans d'eau, une richesse pour la municipalité!

Source : Agence de Bassin Versant des 7





2 t. de pâtes à votre choix (penne, macaroni ou spirale)

½ t. de vinaigrette italienne maison de Kraft

½ t. de ius de cornichons sucrés

1½ c. à table de relish sucrée

Sel et poivre

1 carotte râpée

2 branches de céleri haché finement

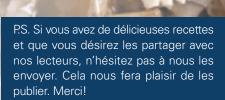
¼ d'un piment vert coupé finement

Fromage cheddar en cubes

Faire cuire les pâtes selon le mode de préparation indiquée sur la boîte. Laisser refroidir au réfrigérateur après les avoir égouttées (ne pas rincer), les enduire d'un peu d'huile. Préparer la sauce avec la vinaigrette, le jus de cornichons et la relish. Ajouter le sel et le poivre. Ajouter à vos pâtes refroidies, ajouter les légumes. Réfrigérer au moins 4 heures avant de servir. Au moment de servir, ajouter les cubes de fromage.

LE PETIT COIN DES FERMIÈRES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICO





TRUCS:

Pour éloigner les araignées : placer des morceaux de cèdre dans vos garde-robes, la cuisine, le chalet, etc.

Rendez-vous municipal

CUEILLETTE DES ORDURES ET DES MATIERES RECYCLABLES

HORAIRE ESTIVAL

Sur l'ensemble du territoire, pendant la période s'échelon-

nant du **25 juin au 3 septembre 2018**, les vidanges seront ramassées le lundi et ce, à toutes les semaines. Pour ce qui est de la cueillette des matières recyclables, celle-ci demeure aux deux semaines, l'année durant. Consultez le calendrier municipal à cet effet ou le site Internet de la municipalité sous la rubrique information municipale/calendrier municipal.



VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Cette année, la collecte des boues septiques et l'inspection des systèmes de traitement des eaux usées pour les résidences permanentes et saisonnières a débuté le 14 mai 2018. Conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, communément appelé le (Q-2, r.22), les boues septiques des résidences habitées en permanence sont vidangées aux deux (2) ans et aux quatre (4) ans pour les résidences saisonnières.

À la requête d'un certain nombre de personnes demandant à la municipalité de prolonger la fréquence des vidanges, il s'avère, qu'après consultation des autorités, il n'est pas possible d'autoriser une telle prolongation, le règlement ci-dessus cité est très clair à ce sujet. Pour faire effectuer une vidange AVANT la date prévue au calendrier des visites, vous n'avez qu'à contacter madame Jacinthe Bélanger, technicienne en environnement.

Une correspondance vous sera transmise environ deux semaines avant la date prévue et vous indiquera le moment de la vidange afin de prévoir le dégagement des couvercles. Veuillez noter que tous ceux qui reçoivent une correspondance en ce sens sont dans l'obligation de faire vidanger et inspecter leur installation au cours de l'année 2018.

Pour toute information, veuillez contacter madame Jacinthe Bélanger, technicienne en environnement au 418 422-2135 poste 26.

DERNIER RAPPEL PROGRAMME « UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES »

Tous les enfants nés ou adoptés entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018, dont les parents résident à Adstock, sont éligibles au programme « Une naissance, deux arbres ». Il suffit aux parents de faire une demande à cet effet auprès du secrétariat municipal et de présenter une simple preuve de résidence, accompagnée du certificat de nais-



sance ou d'adoption de l'enfant.

La Bibliothèque de l'Avenir, dans le cadre de la Politique des familles et des aînés, est fière de collaborer au programme en donnant un livre à tous les nouveau-nés inscrits. La date limite pour les inscriptions est le 20 juillet 2018 puisque la distribution se fera au cours du mois d'août. Nous espérons sincèrement que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant. Dans ce sens, l'Arrivage compte, avec votre permission, rendre hommage à tous ces nouveaux citoyens.

RAPPEL POUR LES FEUX

En tout temps et sous peine d'amende, il est totalement interdit d'allumer des feux d'herbe. Pour allumer d'autres genres de feux, un permis est obligatoirement requis. On peut se le procurer tout à fait gratuitement auprès monsieur Daniel Couture, chef pompier au 418 814-8047.

Pour ce qui est des feux de camp qui agrémentent vos soirées estivales, une réglementation prévoit qu'ils doivent être érigés dans des contenants aménagés (foyer, poêle ornemental) avec pare-étincelles et à une distance raisonnable des arbres (8 mètres). Il est très important que la fumée ou les étincelles n'incommodent pas vos voisins. En cas de plainte, c'est la Sûreté du Québec qui assure le respect de cette réglementation.



SURPLUS DE



14, rue Principale Est Adstock (Québec) G0N 1S0 418 422-2246 (poste : 2641)

www.boulangeriestmethode.com

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi: 8h00 à 18h00 Vendredi : 8h00 à 17h00 Samedi: 8h00 à 15h00



LE SERVICE D'URBANISME VOUS INFORME

PLANIFIER VOS TRAVAUX À L'AVANCE

Saviez-vous que la municipalité a 30 jours pour délivrer un permis? Étant donné que nous recevons un nombre élevé de permis, il se peut que vous ne puissiez recevoir votre permis quelques jours après le dépôt de votre demande. Puisqu'il est obligatoire d'obtenir un permis avant d'effectuer tout travaux, nous vous recommandons de planifier vos travaux à l'avance et de déposer vos documents en conséquence de la date prévue du commencement de vos travaux. Merci de votre collaboration.

LES NUISANCES SUR LES PROPRIÉTÉS

Le service d'urbanisme demande votre collaboration afin de garder notre municipalité propre et attrayante pour ceux qui nous fréquentent et nous côtoient. Une attention toute particulière sera portée aux propriétés où l'on retrouve des véhicules hors d'usage ou non immatriculés, de la ferraille, des amoncellements de bois, des abris d'hiver ainsi que leur structure non démontée, des tas de terre, etc. Prenez note qu'une tournée à travers la municipalité sera effectuée par les employés du service pour constater votre collaboration à maintenir un environnement propre où il fait bon vivre.



LE CONSEIL EN BREF (JUIN 2018)

- Embauches de Jessie Jacques à titre de technicienne en bâtiment et en eaux usées et de Jonathan Turcotte à titre de journalier occasionnel.
- Fermeture de l'accès et retrait du domaine public de l'ancienne descente au lac Bolduc.
- Consentement à un droit de passage à la Coop St-Méthode pour se rendre à l'entrepôt par le Chemin du parc à chevreuils.
- Accès au registre référendaire des personnes habiles à voter et autorisation de dépense concernant le règlement 225-18 sur le projet d'annexion à la Ville de Thetford.
- Révision de la programmation des travaux dans le cadre de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014-2018.
- Adoption des règlements : 226-18 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux; 227-18 et 229-18 amendant le règlement de zonage et 228-18 amendant le règlement de lotissement.
- Avis de motion et dépôts des projets de règlement 231-18 amendant le règlement relatif à l'émission des permis

Rendez-vous municipal

- et certificats et 232-18 amendant le règlement relatif aux tarifs des permis, certificats et autres honoraires.
- Appui donné à plusieurs municipalités afin de protéger les sources d'eau potable et appui à la mise sur pied d'un programme national de lutte au myriophylle à épi.
- Cession du débarcadère à bateau à l'A.P.E.L. du Huit sous certaines conditions (14 000 \$) et fermeture du tronçon du Rang des Campagnards.
- Appui financier de 100 000 \$ donné à la Coopérative de solidarité récréotouristique du Mont Adstock pour l'achat de terrains suite à la confirmation de l'aide de la MRC.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 230-18 afin d'autoriser l'ajout de nouveaux tronçons pour la circulation des VTT sur la route du Lac-du-Huit et le chemin Sacré-Cœur Ouest.
- Adoption du rapport d'utilisation des compensations du Programme d'aide à l'entretien du réseau local.
- Demande d'avis de conformité d'un ingénieur de SNC Lavalin concernant la fin des travaux dans le Programme de subvention AIRRL et demande de versement de la contribution financière de 1 721 515 \$.

• Contrats donnés à :

- Les Entreprises Bourget pour la fourniture, la livraison et l'épandage de chlorure de calcium (96 884 \$);
- Gravière G.N.V.R., Groupe Nadeau, Granilake Agrégats et Transport Maggy Beaudet selon les secteurs et les prix pour la fourniture de pierre, de granit et de gravier.
- Mandats d'honoraires professionnels à Groupe A Annexe U (16 500 \$) pour le réaménagement des rues Principale Ouest et Sheink et de l'intersection des rues Principale et Notre-Dame (4 500 \$).
- Lancement d'appels d'offre sur le lignage de rues pour la finalisation des travaux rue Fortin Nord et route du Petit-13^e Rang afin d'agrandir et régulariser l'emprise de rue.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 233-18 afin d'augmenter la limite du fonds de roulement à 1 M\$.
- Appui au Comité plein air Adstock dans leur projet d'achat de modules à obstacles.

• Dépenses :

- pour le souper annuel de la MRC au Centre des congrès de Thetford (30 \$/pers);
- pour une formation à Jérôme Grondin à l'Ordre des urbanistes du Québec (250 \$);
- pour l'achat d'une publicité au tournoi de golf des Jeux du Québec (125 \$);
- pour l'acquisition de deux camions au Centre du camion Amiante (719 168 \$);
- pour l'achat de fleurs, bacs et bordures pour l'embellissement du secteur St-Daniel (629 \$);
- pour une demande de commandite à l'OTJ pour la tenue de la Fiesta sous la tente (1000 \$);
- pour le **lignage du terrain de tennis** pour le pickleball au Centre des loisirs de Sainte-Anne-du-Lac (495 \$)

Nos lacs

TRAVAUX AU BARRAGE JULES-ALLARD À L'ÉTÉ 2018

ROGER LAMOTHE

L'Association des riverains du GLSF a appris que des travaux de terrassement devraient se dérouler au barrage Jules-Allard du **2 juillet au 30 septembre 2018**, sous réserve de l'approbation finale du contrat. Le donneur d'ouvrage est la Direction générale des barrages du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Les travaux se dérouleront normalement les jours ouvrables et ne devraient pas affecter le niveau habituel du lac. Le débarcadère à bateau situé sur le terrain du barrage Jules-Allard demeurera accessible, mais son utilisation sera limitée par la présence de l'équipement requis pour l'exécution des travaux. En conséquence, la collaboration des utilisateurs de ce débarcadère est demandée. Durant la période visée, il serait préférable d'utiliser les autres débarcadères autour du Grand lac Saint-François plutôt que celui du barrage Jules-Allard.

BANDES RIVERAINES

UNE CONFORMITÉ NÉCESSAIRE EN 2018

Depuis 2012, la Municipalité a exigé une renaturalisation progressive des rives des lacs à la Truite, Bolduc, du Huit, Grand lac Saint-François et Jolicoeur et de celles des cours d'eau en zone de villégiature. L'échéancier pour la renaturalisation s'est terminé en 2016. La plupart des riverains sont conscientisés et se sont conformés à la réglementation. Toutefois, certains riverains n'ont toujours pas atteint la bande minimale à renaturaliser. Ceux-ci ont reçu un avis à cet effet. À partir de la mi-juillet, la technicienne en environnement profitera de la saison estivale pour procéder à un suivi des bandes riveraines. Les propriétaires ne respectant pas la réglementation se verront remettre une amende de 1 000 \$. Malheureusement, le fait d'acquitter l'amende ne dispensera pas les propriétaires à procéder à la renaturalisation de la rive. Faites un choix logique et évitez-vous l'amende. Il en va de la santé de votre portefeuille et de celle de nos lacs!

N'oubliez pas que pour toute intervention dans la bande riveraine, vous devez demander un permis. Pour information, veuillez contacter madame Jacinthe Bélanger, technicienne en environnement au 418 422-2135 poste 26 ou au environnement@municipaliteadstock.qc.ca.

Veuillez noter que ceux qui ont malheureusement vu leur bande riveraine être complètement détruite en raison des intempéries dans les dernières semaines se verront accorder un sursis. Nous vous invitons à contacter madame Bélanger pour qu'elle puisse aller constater les dommages.

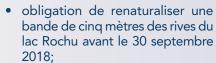
ENTRETIEN ET RENATURALISATION DES BANDES RIVERAINES : DES CHANGEMENTS ONT ÉTÉ APPORTÉS

Le conseil municipal a modifié sa réglementation concernant l'entretien de la végétation et la renaturalisation dans la bande riveraine. Maintenant, la réglementation applicable à cet effet se retrouve dans le règlement de zonage aux articles 8.3.

Dorénavant, pour une construction légalement érigée en tout ou en partie dans la bande de 5 mètres de la rive mesurée à partir de la ligne des hautes eaux, l'entretien de la végétation (incluant la tonte de gazon) est permis à l'intérieur d'une bande

de deux mètres calculée horizontalement à partir des murs dudit bâtiment (voir illustration).

Concernant les modifications quant à la renaturalisation des bandes riveraines, voici les principaux changements apportés à la réglementation :





- ajout d'encadrement pour les travaux de renaturalisation (méthode de renaturalisation);
- ajout d'une liste d'espèces indigènes autorisées pour la renaturalisation.

L'ABATTAGE D'ARBRES EN ZONE DE VILLÉGIATURE ET À L'INTÉRIEUR DES PÉRIMÈTRES URBAINS

Assurez-vous d'avoir en main votre autorisation de la municipalité pour toute coupe d'arbres en zone de villégiature et à l'intérieur des périmètres urbains avant d'effectuer des travaux en vertu de l'article 8.5 du règlement numéro 69-07 relatif au zonage.

Pour information, veuillez contacter madame Jacinthe Bélanger, technicienne en environnement au 418 422-2135 poste 26 ou au environnement@municipaliteadstock.qc.ca.



ROYAL LEPAGE

agram investigation

www.royallepage.ca

418-338-4220 a.418-334-4774

daniel.bisson@royallepage.ca.



Nos lacs **ACTUALITÉ**

LES CONSTRUCTIONS NEUVES ET L'OBLIGATION DE **PLANTER DES ARBRES**

Saviez-vous que lorsque vous construisez une nouvelle résidence, vous devez planter un certain nombre d'arbres? En effet, depuis 2015, toute nouvelle construction a l'obligation d'aménager son terrain d'un arbre par 200 mètres carrés de superficie de terrain (voir illustration).



Ce que dit également la réglementation (art. 8.5.1, règlement de zonage):

- au moins la moitié de ces arbres doivent être situés dans la cour avant principale ou dans la cour avant secondaire;
- ces arbres doivent avoir une hauteur minimum de 1,5 mètre et doivent être encore vivants 1 an après leur plantation;
- la plantation doit être exécutée dans un délai inférieur à 18 mois suivant la date d'émission du permis;
- une haie n'est pas considérée dans ce cas-ci.

ÉCOCENTRES À VOTRE DISPOSITION

L'ÉCOCENTRE DE THETFORD MINES

- Ouvert du 15 avril au 15 octobre Lundi au samedi: 9h00 à 17h00 • Dimanche: fermé
- Situé au 251, rue Caouette en face du poste de la Sûreté municipale
- Sur place, un employé de la Ville de Thetford Mines prendra vos coordonnées et vous indiquera le ou les conteneurs pour vos matériaux.
- Le citoyen qui utilise ce service doit présenter une preuve de résidence à Adstock, telle que le permis de conduire. Notez que si votre lieu de résidence principal n'est pas Adstock, nous vous suggérons de vous présenter avec une pièce démontrant que vous avez une adresse civique en la Municipalité d'Adstock (ex.: compte de taxes, compte d'Hydro-Québec, etc.).
- IMPORTANT : Que dois-je faire lorsque je possède une

propriété à Thetford Mines et que je souhaite aller porter des matériaux provenant de cette dernière? Pour ne pas imputer les coûts à la Municipalité d'Adstock, nous demandons à ces citoyens de bien vouloir présenter le compte de taxes de la Ville de Thetford Mines afin que la visite ne soit pas enregistrée pour une résidence d'Adstock. Veuillez noter que la Ville de Thetford Mines prévoit également trois visites gratuites par propriété.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS

Matériaux secs : matériaux de construction, déchets de démolition / Matières granulaires (béton, brique, pierre) / Métaux ferreux et non ferreux / Bois (peint ou non, bois de construction ou de soutènement, souches, etc.) / Déblais d'excavation (terres, tourbe, sable et gravier).

*Note: Branches et pelouse sont également acceptées et non comptabilisées.

Huiles et peintures : diluants à peinture / Apprêts et peinture / Teintures, vernis et laques.

Encombrants: gros rebuts métalliques (cuisinière, machine à laver, réfrigérateur, chauffe-eau, sécheuse, etc. Gros rebuts non métalliques (appareils électriques, baignoire, cuvette, douche, matelas, meubles, etc.).

Pneus usés déjantés (auto, moto, VTT, camion léger).

MATÉRIAUX REFUSÉS

Ordures ménagères / Terre contaminée / Acide fluorhydrique, acide picrique, cyanure et BPC / Bonbonnes de gaz compressé autre que le propane / Déchets biomédicaux et radioactifs / Munitions et armes / Bois enduit de créosote ou goudronné / Bardeaux d'asphalte pour toiture / Produits explosifs (feux de Bengale, de signalement, etc.).

L'ÉCOCENTRE DE LA GUADELOUPE

L'ÉcoCentre de La Guadeloupe est également à la disposition des citoyens d'Adstock. Toutefois, il n'y a aucune entente entre les deux municipalités. De ce fait, les résidants d'Adstock devront débourser un certain montant payable sur les lieux en argent comptant pour certains matériaux.

Situé au 380, 23^e Avenue, l'ÉcoCentre est ouvert du 15 avril au 15 octobre les mardis de 18h00 à 20h00, les vendredis de 13h00 à 17h00 et les samedis de 9h00 à 16h00. Pour plus d'informations, visitez la page web de la municipalité de La Guadeloupe (www.munlaguadeloupe.qc.ca).





Entretien paysager Centre jardin

Centre pierres et pavés

Aménagement paysager

info@pyrus.ca | www.pyrus.ca

Tél. Lambton: 413 486-7587. Tél. Thetford Mines: 418 335-6000

162, rang Saint-Michel Lambton (Québec) GBM 1HB



RECYCLAGE THETFORD

La gestion et le recyclage des déchets technologiques sont des activités complexes en raison de la diversité des composantes de chaque pièce. Recyclage Thetford récupère et recycle les déchets technologiques de manière intelligente et sans danger pour l'environnement. En plus d'assurer la collecte des DEEE, Recyclage Thetford s'occupe du désassemblage et du tri à la main de l'équipement.

Notez bien que toutes les données personnelles sauvegardées sur du matériel tel que disques durs d'ordinateur, disquettes ou autres, seront détruites de manière sécuritaire et garantie à 100% afin de ne pas être récupérées. Nous allons chercher vos articles gratuitement à Thetford Mines et dans les environs.

Articles acceptés: matériel informatique, appareils électroniques, appareils électriques, tondeuses, souffleuses, moteurs gaz/électriques, équipement d'érablière, chauffeeau, métaux, téléphones cellulaires, batteries.

Contactez-nous dès maintenant au 418 333-3078 pour planifier une collecte.

SITES DE DÉPÔT À PNEUS POUR VÉHICULES LÉGERS

N'oubliez pas que la municipalité met à votre disposition deux sites de dépôt à pneus de véhicules légers. Les sites sont situés aux garages municipaux de Saint-Méthode et de Sacré-Cœur-de-Marie. Les endroits pour déposer les pneus seront bien identifiés par un affichage clair. Les sites

seront ouverts à partir du 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre de chaque année.

Le dépôt des pneus devra être fait dans les heures d'ouverture du Service des travaux publics, c'est-à-dire, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00. Seulement les pneus de véhicules légers propres et sans jante sont acceptés dans les sites de dépôt. Aucun pneu de véhicules lourds (plus de 24 pouces) ne sera accepté à moins qu'il soit minimalement coupé en quatre morceaux.



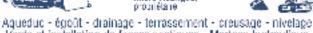


Excavation Rodrigue et Fils Inc.



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

André Rodrigue, propriétaire



Vente et installation de fosses septiques - Marteau hydraulique CAMION pour livraison de pierre, tuf, sable, terre et concassé ESTIMATION GRATUTE

40, rue Notre-Dame, Adstock Cell.: 418 334-6433 Tél.: 418 422-2089 • Tél. el téléc.: 418 422-2388

LES JARDINS BEAUSÉJOUR

Annuelles, légumes, arbustes, vivaces, arbres

1631, 36° Rue (Route 269 Nord) La Guadeloupe (Québec) GOM 1G0





PRÉPOSÉ AUX SERVICES GÉNÉRAUX

(BANQUE DE CANDIDATURES)

SOMMAIRE DU POSTE

La Municipalité d'Adstock est à la recherche de surnuméraires (chauffeurs auxiliaires) possédant un permis de conduire de classe 3 afin de se créer une banque de candidatures pour son service de voirie.

PRINCIPALES FONCTIONS

Les principales fonctions du poste s'exercent dans les domaines d'activités suivants : déneigement, chauffeur, entretien divers relié aux travaux publics. Cette liste, non exhaustive, représente partiellement une description des tâches reliées à cette fonction.

Évoluant dans un milieu syndiqué, les candidats que nous désirons recruter doivent posséder les caractéristiques suivantes :

- détenir un permis de conduire valide de classe 3;
- aptitudes : responsable, bonne condition physique, aimant travailler en équipe;
- faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie;
- disponible pour un travail à horaire variable;
- ponctuel, motivé, polyvalent, travaillant, débrouillard et organisé dans votre travail.

RÉCEPTION DES CURRICULUM VITAE

Si vous croyez posséder toutes ces caractéristiques, la direction générale de la Municipalité d'Adstock, située au 35, rue Principale Ouest, Adstock GON 1SO, est disposée à recevoir





votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation jusqu'au vendredi 19 juillet 2018, 16h30. De préférence, vous transmettrez vos documents par courriel à l'adresse : dg@municipaliteadstock.qc.ca. Il vous est également possible de les déposer en personne à l'adresse indiquée précédemment ou par fax au 418 422-2134.

EN CAS D'ACCIDENT

CINQ ÉTAPES À SUIVRE

Tout accident de voiture, même mineur, peut être effrayant et stressant. Bien qu'il soit facile de se sentir dépassé par les évènements, concentrez-vous sur ce qu'il faut faire pour garantir votre sécurité et rester calme.

Voici les cinq étapes à suivre immédiatement après un accident :

- Rangez-vous sur le côté de la route. La sécurité doit être votre priorité. Trouvez un endroit sécuritaire non loin du lieu de l'accident et éloignez votre voiture de la circulation et des piétons.
- 2. Appelez les services d'urgence. Si quelqu'un est blessé, appelez immédiatement les services d'urgence et attendez que les premiers intervenants prennent les mesures qui s'imposent avant de faire quoi que ce soit. Même si personne n'a été blessé, avertissez la police. Assurez-vous simplement de composer un numéro général tel que celui de la police locale.
- 3. Échangez vos coordonnées. Si l'accident implique une autre personne, il est conseillé d'échanger vos coordonnées ainsi que les renseignements liés à votre assurance. Photographiez la carte d'identité de l'autre personne, son certificat d'immatriculation et ses papiers d'assurance afin de n'omettre aucun détail important.
- 4. Notez tout. Si vous vous souvenez clairement de l'accident, écrivez tous les détails importants tels que la date, l'heure, la description des évènements ainsi que le nom et les coordonnées des témoins.
- 5. Contactez votre assureur. Peu importe s'il s'agit d'un incident mineur, appelez votre compagnie d'assurance. Elle pourra vous conseiller et vous aider à soumettre votre réclamation si nécessaire.

Les compagnies d'assurance peuvent vous accompagner tout au long du processus de réclamation et même vous aider à remplir un constat à l'amiable.



Source: www.leditionnouvelles.com

Actualité



PROGRAMMATION 2018-2019

Spect-Art propose, pour sa 31e saison, une programmation de plus de 40 spectacles qui feront vivre toutes les émotions au public! De grands incontournables ainsi que de belles

découvertes vous feront vivre des soirées inoubliables. Chanson, musique, humour et théâtre; il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.

HUMOUR En septembre, Jean-Claude Gélinas fera rire le public avec son célèbre personnage de Réjean de Terrebonne, Messmer présentera son tout nouveau spectacle intitulé Hypersensoriel et Dominic et Martin seront de retour avec leur sens unique du punch.

En octobre, l'unique Simon Leblanc présentera son spectacle Malade. En novembre, Boucar Diouf sera de retour avec un nouveau spectacle également. Puis, en janvier, c'est le grand retour de l'inimitable Anthony Kavanagh! En février, ce sera au tour de Réal Béland de vous divertir. En mars, Martin Vachon et Jay du Temple présenteront tous les deux leur premier spectacle solo respectif. Et finalement, en avril, Philippe Laprise sera de passage à Thetford avec son spectacle Je m'en occupe! Bien du rire au menu!

MUSIQUE Le virtuose Alexandre Da Costa présentera son concert Stradivarius à l'opéra en novembre. En avril, Spect-Art propose le spectacle Les 4 saisons d'André Gagnon mettant en vedette le pianiste Stéphane Aubin et la chanteuse Kathleen Fortin.

CHANSON Spect-Art présente Brigitte Boisjoli et son spectacle Signé Plamondon, Christian Marc Gendron éblouira le public dans Piano Man Expérience, et Bruno Pelletier sera de passage en formule intime. En novembre, Pierre Guitard, sera présent en première partie du spectacle des 2Frères, et Sylvain Cossette offrira les plus grands succès des 80's.

En décembre, ne manquez pas le spectacle de blues du Stephen Barry Band et l'incontournable Noël une tradition en chanson mettant en vedette entre autres Johanne Blouin, Michel Louvain, Yves Lambert, Renée Martel, etc. De plus, Spect-Art récidivera avec son spectacle du 31 décembre présenté en collaboration avec la Ville de Thetford. La programmation sera annoncée ultérieurement pour cet événement.

Puis, en janvier, Spect-Art recommence l'année en force avec le Britishow. En février, ne manquez pas les nouveaux spectacles de Marc Dupré et de Patrick Norman, ainsi que le quatuor Qw4rtz qui vous épatera avec ses prouesses vocales. En mars, la chanteuse Guylaine Tanguay présentera un spectacle dédié à l'œuvre d'Elvis Presley.

En avril, découvrez le duo Coco Méliès en formule cabaret à la Maison de la culture. Et finalement, en mai, le grandiose spectacle Forever Gentleman mettra en vedette Roch Voisine, Garou et Corneille.

THÉÂTRE En novembre, ne manquez pas la performance de l'excellente Marie-Joanne Boucher dans J't'aime encore. En décembre, une magnifique distribution vous charmera dans Cyrano de Bergerac. En mars, vous croulerez de rire en compagnie de Serge Postigo et Éric Bernier dans Le mystère d'Irma Vep. En avril, Fred Pellerin présentera une supplémentaire de son conte Un village en trois dés. Enfin, en mai, Normand D'Amour, France Castel et Marie-Chantal Perron vous divertiront dans la pièce Tanguy et Jacques Brel fera un retour sur scène le temps d'un spectacle dans le théâtre musical Amsterdam.

LES GRANDS EXPLORATEURS seront de retour. En octobre, Viva Argentina vous fera voyager au rythme d'une chaude nuit musicale. En février, la beauté des paysages vous coupera le souffle dans Slovénie, une histoire de cœur. Et finalement, en mars, Fascinante Californie vous plongera en plein rêve américain. Trois belles destinations à découvrir!

JEUNESSE Les enfants aussi auront droit à de belles découvertes, puisque Spect-Art présentera cinq spectacles pour le jeune public. En octobre, les tout-petits pourront chanter et danser grâce au spectacle La marmite ensorcelée. En novembre, Nicolas Noël vous plongera dans la magie des Fêtes.

En janvier, à l'occasion du congé scolaire, Les Volk: famille légendaire divertiront les enfants. Puis, en mars, Les Bros en mettront plein la vue avec leurs prouesses circassiennes lors de la relâche scolaire, et Caillou amusera ses petits amis!

La vente de billets à la carte (individuels) se fera dès le 30 juin au comptoir de la billetterie à compter de 9 h et sur notre site Web à compter de 13 h. Toutes les informations relatives à la programmation et à la mise en vente des billets se retrouveront sur le tout nouveau et revampé site Web de Spect-Art, au www.spectart.ca.



Suivez-nous sur Facebook www.iga.net

Pour vos party ou réceptions, offrez-vous le service de coupe de boucher (du bœuf vieilli 58 jours). Grand choix de bières.

Service personnalisé dans tous les départements.

T. 418 335-6222 • F. 418 335-6443



UNE PIÈCE «COQUINE»

L'équipe du théâtre Les Bâtisseurs de montagnes explore un thème prometteur pour sa comédie d'été : PIERRE, MARIE ET LE DÉMON de Michel Marc Bouchard

« C'est la recherche de nouveaux textes qui nous a conduit à cet auteur québécois à l'humour fin, malicieux et toujours efficace. Le public se souviendra de s'être bidonné avec Les Grandes chaleurs et Les Papillons de nuit du même auteur sur nos planches », affirme tout sourire Germain Nadeau, metteur en scène.

LA PIÈCE

C'est un lendemain de veille difficile, dimanche maudit, pour Pierre et Marie, petit couple amoureux, mais englué par la routine. Après avoir fêté, avec beaucoup trop d'enthousiasme et encore plus d'alcool, la promotion de madame comme nouvelle attachée politique auprès du ministre du Commerce extérieur, ils découvrent un jeune inconnu dans leur lit, un bel ange cornu à qui ils auraient fait une bien compromettante promesse dont ils n'ont aucun souvenir! Bonjour mal de tête, promesses d'ivrogne et autres tentations!

DISTRIBUTION

Louis Côté (Pierre), Myriam Breton (Marie), Isabelle Lessard (Angéla), Bernard Turcotte (Ministre) et Raphaël Bernier (le Démon). Cette distribution infernale suscitera rires, désirs et tentations dans les immenses décors d'Yves Kirouac. Et c'est toujours dans le confort du Studio-Théâtre Paul Hébert, le « plus beau petit théâtre du Québec », que le public est convié.

ON PEUT DIRE QUE C'EST UN BEL ÉTÉ D'ENFER QUI S'ANNONCE!

Prix régulier : 25 \$/personne

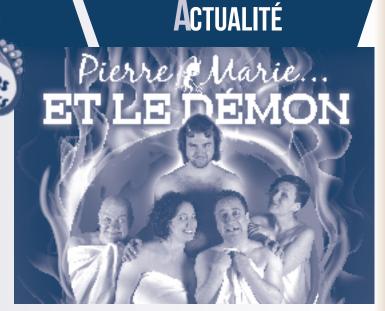
Prix de groupe, promotion pour 65 ans et plus ou 17 ans et moins et plusieurs forfaits disponibles

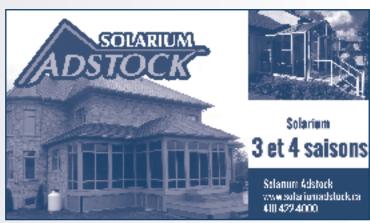
Spécial d'ouverture : admission régulière à 20 \$/personne du 23 au 30 juin 2018

Pour information et réservations : 418 338-1255 ou www.lepointdevente.com

www.theatrelesbatisseurs.com











RASSEMBLEUR

JUILLET-AOÛT 2018



Bibliothèque municipale : 4-5-11-12-18-19 juillet • FERMÉE LES 25 ET 26 JUILLET 1-2-8-9-15-16-22-23-29-30 août

Mercredi 19h/20h Jeudi 14h/15h

PROCHAINE ÉDITION

15 AOOT 2018 DATE DE TOMBÉE POUR LES ARTICLES DE L'ÉDITION DE SEPTEMBRE 2018 INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531

JUILLET

01 FÊTE DU CANADA

[Dimanche] 9h30 : assemblée générale annuelle de l'APEL du Huit et de l'ARLH au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac. L'ordre du jour et les documents pour la réunion sont sur le site www.lacduhuit.com Bienvenue à tous les riverains!

- [Lundi] Cueillette des ordures et de la récupération
- [Dimanche] 8h30 : Noël du campeur à St-Daniel : mini-concert à 9h30 avec M. André Laflamme suivi de la messe à 10h00. Le brunch se tiendra de 8h30 à 12h00 à la salle communautaire au profit de la communauté de St-Daniel. Adultes : 10 \$, enfants de 6 à 12 ans : 5 \$ et 5 ans et moins : gratuit. On vous y attend nombreux! Information : Émilienne 418 422-5662 ou Édith 418 422-5643. Bienvenue à tous!
- [Lundi] Cueillette des ordures
 19h30 : conseil municipal à la salle communautaire de St-Daniel (sous-sol de l'église)
- 15 [Dimanche] 9h00 : assemblée générale annuelle de l'Association des riverains du Grand lac St-François à la salle communautaire de St-Daniel (sous-sol de l'église) Bienvenue à tous les riverains!
- 16 [Lundi] Cueillette des ordures et de la récupération
- 19 [Jeudi] 18h30: spectacle du groupe Les bons Jacks au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac dans le cadre des spectacles sur les perrons d'église.
- **20** [Samedi] Fiesta sous la tente au Complexe Mariette et Joseph Faucher
- **21** [Samedi] Veuillez prendre note que le Comptoir familial (Œuvres communautaires de St-Méthode) sera fermé du 21 juillet au 6 août 2018. Nous serons de retour le mardi 7 août aux heures habituelles. Bon été à tous!

- **24-25-26** TRIDUUM DE STE-ANNE à l'église Très-Saint-Cœur-de-Marie
- 30 [Lundi] Cueillette des ordures et de la récupération

AOÛT

- **O6** [Lundi] Cueillette des ordures
- 12 [Dimanche] 13h30 : épluchette de blé d'Inde des Chevaliers de Colomb à l'Édifice Bernardin-Hamann C'est gratuit pour les membres et 2\$ pour les nonmembres.
- 13 [Lundi] Cueillette des ordures et de la récupération 19h30 : conseil municipal au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac
- 19 [Dimanche] 10h00: messe country et brunch à la salle communautaire de St-Daniel (sous-sol de l'église) au profit de la communauté chrétienne. Mini-concert à 9h30 avec Claire et André Roy, brunch à 8h30 à la salle communautaire. Adultes: 10 \$, enfants de 6 à 12 ans: 5 \$ et enfants de 5 ans et moins: gratuit. Bienvenue à tous! Info: Émilienne 418 422-5662 ou Édith 418 422-5643
- 20 [Lundi] Cueillette des ordures
- 23 [Jeudi] 18h30 : spectacle de *Charles-Antoine Quirion* sur le perron de l'église St-Antoine-Daniel
- **27** [Lundi] Cueillette des ordures et de la récupération
- [Mercredi 13h00]: le Club Amitié FADOQ de St-Méthode vous invite à son épluchette de blé d'Inde à l'Édifice Bernardin-Hamann. Activités en pm: jeux de cartes, baseball-poches et bingo; ce sera suivi d'un souper hot dog. Prix: 5 \$ pour tous. Info: Yvon 418 422-2197 ou Rita 418 422-2067. Bienvenue à tous!

23 [Lundi] Cueillette des ordures

